Nations Unies S/2001/1049

Conseil de sécurité

Distr. générale
6 novembre 2001
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant du Bangladesh au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 30 octobre 2001 par le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, attestant que M. Iftekhar Ahmed Chowdhury a été nommé représentant du Bangladesh au Conseil de sécurité. De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

01-62260 (F) 061101 061101